

COUPE DU MONDE

Le Maroc a bataillé jusqu'au bout!

Et arraché sa qualification, le 6 décembre, en quarts de finale de la Coupe du monde au terme d'un match haletant contre la très technique sélection espagnole. Derniers représentants africains à ce niveau de la compétition, les Lions de l'Atlas ont achevé l'épreuve par une séance de tirs aux buts à trois réalisations contre rien aux Espagnols. Toute l'Afrique sportive rangée derrière le Maroc a crié hurra !

Les Lions de l'Atlas du Maroc deviennent la quatrième sélection africaine à disputer les quarts de finale de la Coupe du monde



FLEUVE CONGO

Un mort et d'importants dégâts matériels dans l'incendie de Yoro



Une vue des dégâts./Adiac

L'incendie qui s'est déclaré le 5 décembre sur le fleuve Congo a causé la mort d'une personne et d'importants dégâts matériels.

Selon certaines sources, une dizaine de baleinières et plusieurs fûts de carburant ont été consumés par le feu qui a été maîtrisé par les sapeurs-pompiers. « Dans certaines baleinières, il y avait des femmes et des enfants. Il s'avère que tout est parti d'une femme qui cuisinait », a témoigné Jean Didier, un des riverains.

Page 16

ÉDITORIAL Sanction

Page 2

VIH-SIDA

Les journalistes appelés à combattre la stigmatisation

Les professionnels des médias des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari et Sangha ont été sensibilisés à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec

le VIH-sida et la tuberculose. La session de formation a été organisée dans la capitale congolaise à l'initiative du Réseau national des associations des positifs du Congo.

Page 7

MARCHÉ DE NOËL

Etendre l'offre des produits artisanaux congolais à l'Agoa



Lydia Mikolo et Eugene Young visitant des stands Adiac

Le gouvernement congolais, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, organise du 5 au 11 décembre à Brazzaville un marché de Noël dans l'enceinte de l'ambassade sur le

thème « La consommation locale, un essor pour le développement de l'artisanat congolais ».

Cette opération s'inscrit dans la perspective d'étendre l'offre de service et des produits artisanaux congolais sur le marché de l'African growth opportunities act (Agoa) ce qui permettra aux acteurs économiques nationaux de bénéficier des opportunités d'exporter leurs produits aux Etats-Unis sans barrières douanières.

Page 3

ÉDITORIAL

Sanction

Quand on veut faire avancer une nation, le seul emploi du bâton ne suffit pas ; celui de la carotte est également indispensable. Cette image s'applique bien à la gouvernance publique tant les analystes s'accordent à dire que la carotte et le bâton sont deux outils du management.

Cette technique quotidiennement appliquée aussi bien dans les entreprises que dans la vie de tous les jours est valable pour le Congo dont les dirigeants affichent clairement l'ambition d'éradiquer la corruption et les infractions assimilées qui gangrènent l'administration publique et privée.

C'est une évidence, la montée exponentielle des antivaleurs et leurs corollaires ne peut être freinée que par la sanction. L'interpellation du président de la République aux magistrats, lors de son message sur l'état de la nation le 28 novembre dernier, d'appliquer la loi et de garantir la justice en toute équité, constitue à ce titre une alerte importante. Quoi de plus normal !

De ce fait, les pouvoirs publics doivent créer les conditions pour que les décisions de justice s'appliquent sans discrimination ni complaisance, conformément aux lois et règlements en vigueur. Ainsi, la justice actionnera sa balance d'impartialité pour ne pas décharger les uns et charger les autres pour quelque raison que ce soit.

L'interférence des lobbies dans le champ d'action de la justice est parfois un motif de révision des sanctions. Si la loi est appliquée de manière impartiale, alors le Congo pourra espérer freiner la montée de la corruption, un vice qui tend à devenir une vertu.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCÈS DE JIANG ZEMIN

Le PCT salue la mémoire de l'ancien secrétaire général du PCC

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a salué le 5 décembre à Brazzaville la mémoire de l'ancien président de la République populaire de Chine (1993-2003), ancien secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC), décédé le 30 novembre dernier à Shanghai, à l'âge de 96 ans.

Selon Pierre Moussa, le Congo et la Chine ont développé des relations fructueuses sous le mandat de Jiang Zemin. « Le camarade Jiang Zemin était un homme politique et un homme d'Etat d'envergure exceptionnelle. Il s'en est allé. Le socialisme à la chinoise qu'il a défendu avec conviction et la politique d'ouverture qu'il a prônée font partie du précieux héritage dont profiteront longtemps les peuples de Chine et du monde. Le Parti congolais du travail s'incline, avec déférence, devant la mémoire du camarade Jiang Zemin et s'associe au Parti communiste chinois pour lui rendre un hommage à la dimension de son œuvre. Sous son mandat, l'amitié sino-congolaise a connu un essor remarquable », a écrit le secrétaire général du PCT dans le livre de condoléances ouvert à l'ambassade de Chine au Congo. Faisant partie des délégations congolaises conduites



Pierre Moussa signant le livre de condoléances à l'ambassade de Chine/Adiac

par le président Denis Sassou N'Guesso sous le règne de Jiang Zemin, Pierre Moussa a estimé que les rapports de partenariat entre le Congo et la Chine se sont renforcés davantage pendant cette période. « Quand nous apprenons sans s'y attendre le décès d'une immense personnalité comme le camarade Jiang Zemin, nous

ne pouvons qu'être émus, attristés. Aux dirigeants et militants du Parti communiste chinois, au peuple de Chine, affligés par cette disparition, je présente, au nom du Parti congolais du travail et de son président, le camarade Denis Sassou N'Guesso, nos condoléances les plus émues », a conclu le secrétaire général du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MARCHÉ DE NOËL

La deuxième édition promeut les artisanes

Le marché de Noël édition 2022 a ouvert ses portes, le 5 décembre à Brazzaville, avec la participation de nombreuses artisanes et promotrices d'ateliers. Pendant six jours, les marchands vont exposer leur savoir-faire et les potentialités des entrepreneures congolaises.

La deuxième édition du marché de Noël a été lancée par la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de l'ambassadeur américain, Eugene Young. Initié par l'ambassade des États-Unis au Congo, ce marché vise à valoriser les produits des artisanes et promouvoir la culture de qualité chez les entrepreneures congolaises.

En soutenant l'exposition de l'artisanat local avec la participation de l'ambassade des États-Unis, le gouvernement entend rapprocher les artisans des réalités du marché américain. « Nous militons pour que le marché des artisans se pérennise et devienne une tradition locale, un lieu d'échange, d'apprentissage et de formalisation. Mais aussi un espace de visibilité pour faire connaître le savoir-faire, ainsi que toutes potentialités dont regorgent



Lydia Mikolo et Eugene Young visitant des stands Adiac

les artisanes et les entrepreneures congolaises », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo. L'organisation de ce marché

de Noël s'inscrit dans la perspective d'étendre l'offre de service et des produits artisanaux congolais sur le marché

d'African growth opportunities act (Agoa). Les autorités congolaises et l'ambassade américaine œuvrent ensemble

en vue de permettre aux acteurs économiques congolais de bénéficier des opportunités d'exporter aux États-Unis sans barrière douanière, grâce au mécanisme Agoa.

Pour l'ambassadeur Eugene Young, l'activité du marché constitue une contribution de son pays à l'œuvre de la diversification de l'économie congolaise. « Cette deuxième édition du marché de Noël est également l'expression de la bonne santé de la coopération entre le Congo et les États-Unis. Nous continuerons de travailler ensemble pour faire avancer nos objectifs communs », a-t-il déclaré.

Le marché de Noël de cette année est organisée sur le thème « La consommation locale, un essor pour le développement de l'artisanat congolais ». Les expositions-ventes se déroulent dans l'enceinte de l'ambassade des États-Unis, à Brazzaville.

Fiacre Kombo

AGRICULTURE URBAINE

Des semences et du matériel agricole pour booster la production maraîchère à Talangai

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a remis le 4 décembre des semences et kits aratoires aux maraîchers de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville.

Composé, entre autres, de pelles, machettes, râtaux, imperméables, brouettes, gants et motopompe, le matériel destiné à une quarantaine de groupements a été réceptionné par le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, avant de le transmettre aux bénéficiaires. Un geste positivement apprécié par les maraîchers. « La journée d'aujourd'hui restera gravée dans les cœurs des maraîchers, car depuis la création de ce site agricole en 1964, c'est pour la première fois que nous recevons un tel don de la part des pouvoirs publics. Nous, producteurs de la ceinture maraîchère de Talangai, nous accomplissons notre mission, celle de nourrir la population de Brazzaville avec peine et larmes aux yeux », a rappelé le président des maraîchers de Talangai, Sylvain Ndangui.

Justifiant son geste, Paul Valentin Ngobo a rappelé que cette donation s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère visant à appuyer les différents producteurs. « Nous appuyons la production maraîchère, et nous l'avons commencé à Pointe-Noire en réglant la question du forage, du matériel et des semences agricoles.

L'impact a été très net sur le marché de Pointe-Noire où nous avons pu observer une rapide augmentation de la production maraîchère même en période de saison sèche ou souvent il y a la rareté de légumes et l'augmentation des prix », a-t-il déclaré, invitant les maraîchers de Talangai à suivre l'exemple de leurs collègues de Pointe-Noire.

Selon le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, cet appui qui a commencé à Pointe-Noire se poursuit à Brazzaville avant de s'étendre dans d'autres localités du pays. « Nous savons tous qu'il y a une augmentation des prix aujourd'hui, il faut que nous mobilisons tous ceux qui peuvent nous aider à inverser la tendance. Par exemple, nous nous plaignons du fait que le prix de la boîte de tomate concentrée a augmenté, alors que nous pouvons produire la tomate fraîche qui, d'ailleurs, du point de vue nutritionnel, est meilleure », a expliqué Paul Valentin Ngobo, précisant que dans le cadre de sa politique maraîchère, le ministère compte beaucoup sur les maraîchers pour y arriver.

La ceinture maraîchère de Talangai victime de la spoliation



Les maraîchers devant le matériel reçu Adiac départemental et municipal de Brazzaville a pris l'engagement de suivre les bénéficiaires pour booster l'agriculture urbaine. « Nous continuerons à poursuivre ces initiatives et je puis déjà dire que pour lutter contre l'occupation anarchique, nous sommes en train de prendre des textes avec le ministère des Affaires foncières pour protéger ce site qui devient une zone verte protégée », a promis Dieudonné Bantsimba.

Parfait Wilfried Douniama

En appuyant les maraîchers, l'Etat espère qu'ils vont réellement booster la production maraîchère afin de gagner en résilience. S'étendant de la terre ferme jusqu'au bas de la crue du fleuve Congo, la ceinture maraîchère de Talangai avait une superficie de 36 hectares dans les années 1960. Avec les occupations anarchiques, l'étendue est estimée actuellement à 5,12 hectares de la terre ferme. « Nous avons perdu 30,88 hectares. Les ennemis de la République, des

inciviques, sont en train de remblayer le fleuve Congo pour en faire les parcelles au vu et au su de tout le monde. Ils détruisent dans leur passage la faune et la flore, le fleuve Congo qui est notre patrimoine national et international... », a déploré Sylvain Ndangui, craignant la disparition de la ceinture maraîchère de Talangai à l'image des sites agricoles de la corniche et Sans fils.

Se félicitant de l'initiative du gouvernement en faveur des maraîchers, le président du Conseil



OPERATION D'ENROLEMENT BIOMETRIQUE DES AGENTS CIVILS DE L'ETAT, DES ENSEIGNANTS VOLONTAIRES ET COMMUNAUTAIRES DU MEPPSA

Le Gouvernement, à travers le Ministère en charge de la fonction publique, avait conduit courant 2016 le recensement physique des agents civils de l'Etat sur l'ensemble du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires du Congo à l'étranger.

Dans le but de consolider les résultats dudit recensement, de maîtriser les effectifs des agents civils de l'Etat et la masse salariale, le Gouvernement organise l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat et des enseignants volontaires et communautaires du ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA).

Cette opération est organisée avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale à travers le projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) et le projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED).

1. Objectifs de l'opération

L'objectif général de cette opération est la maîtrise des effectifs et de la masse salariale des agents civils de l'Etat.

1.1. Objectifs spécifiques

L'opération d'enrôlement biométrique a pour objectifs spécifiques de :

- consolider les résultats du recensement physique des agents civils de l'Etat de 2016 ;
- mettre à jour le fichier des agents civils de l'Etat ;
- alimenter le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (SIGRHE) ;
- assurer l'automatisation du processus d'admission à la retraite des agents civils de l'Etat ;
- garantir la gestion prévisionnelle des enseignants volontaires et communautaires du MEPPSA.

4. La liste des pièces à fournir par les enseignants volontaires et communautaires du MEPPSA

- Note de service ou attestation de bénévolat / prestation ;
- Certificat de prise de service ;
- Attestation de présence au poste ;
- Diplôme de fin de formation ;
- Photocopie pièce nationale d'identité en cours de validité ;
- Photocopie de l'acte de naissance ;
- Deux cartes photo d'identité en couleur ;
- Acte de mariage (le cas échéant) ;
- Actes de naissance des enfants à charge ;
- Arrêté d'adjonction, de suppression ou de changement de noms ;
- Jugement civil d'adjonction, de suppression ou de changement de prénom(s) ;
- Ancien NIU (le cas échéant) ;
- NIU des parents, des enfants et des conjoint(e)s (le cas échéant) ;
- Relevé d'identité Bancaire (RIB).

1. Qui est concerné ?

- Les agents civils de l'Etat recensés physiquement en 2016 ;
- Les agents civils de l'Etat nouvellement recrutés ;
- Les agents civils de l'Etat non recensés en 2016 ;
- Les enseignants volontaires et communautaires du MEPPSA.

2. La liste des pièces à fournir par les agents civils de l'Etat recensés physiquement en 2016 :

- Photocopie de l'acte de naissance ;
- Arrêté d'adjonction, de suppression ou de changement de noms ;
- Jugement civil d'adjonction, de suppression ou de changement de prénom(s) ;
- Ancien NIU (le cas échéant) ;
- NIU des parents, des enfants et des conjoint(e)s (le cas échéant) ;
- Bulletin de solde (récent) ;
- Relevé d'identité Bancaire (RIB) ;
- Arrêtés des différentes promotions ;
- Note de nomination à la fonction actuelle ;
- Attestation de présence au poste ;
- Actes de naissance des enfants à charge ;
- Acte de mariage (le cas échéant) ;
- Attestation d'immatriculation à la CNSS pour les agents non-titulaires (Contractuels).

3. La liste des pièces à fournir par les agents civils de l'Etat nouvellement recrutés

- Décret ou Arrêté de recrutement
- Note de première prise de service ;
- Attestation de présence au poste ;
- Diplôme justifiant le grade actuel ;
- Photocopie de pièce d'identité en cours de validation ;
- Photocopie de l'acte de naissance ;
- Deux (2) photos d'identité ;
- Dernier bulletin de solde ;
- Texte de dernière promotion ;
- Autorisation de mise en stage ;
- Attestation de détachement, de disponibilité ou de congé maladie de longue durée ;
- Acte de mariage (le cas échéant) ;
- Actes de naissance des enfants à charge ;
- Arrêté d'adjonction, de suppression ou de changement de noms ;
- Jugement civil d'adjonction, de suppression ou de changement de prénom(s) ;
- Ancien NIU (le cas échéant) ;
- NIU des parents, des enfants et des conjoint(e)s (le cas échéant) ;
- Relevé d'identité Bancaire (RIB) ;
- Arrêtés des différentes promotions ;
- Note de nomination à la fonction actuelle ;
- Attestation d'immatriculation à la CNSS pour les agents non-titulaires (Contractuels).

SITES DE RECENSEMENT ET D'ENROLEMENT

BRAZZAVILLE

- Les sièges des ministères
- Les sièges des institutions constitutionnelles
- Les sièges des établissements publics
- La préfecture
- La mairie centrale
- Les sièges des arrondissements et les structures publiques qui y sont implantées
- Le siège du district de l'île Mbamou.

AUTRES DEPARTEMENTS

- Les sièges des préfectures
- Les sièges des mairies
- Les sièges des arrondissements et les structures publiques qui y sont implantées
- Le siège de la commune ou de la communauté urbaine
- Les sièges des districts

A L'ETRANGER

- Les sièges des ambassades et représentations des missions diplomatiques

La confidentialité des données biométriques est garantie conformément à la loi n° 29-2019 du 10 octobre 2019 portant protection des données à caractère personnel.

“ DES DONNEES FIABLES POUR CONSTRUIRE DEMAIN ”

Vous pouvez vous enrôler en ligne via notre site web :
<https://fonction-publique.gouv.cg/services/aux-usagers/teleservices/enrôlement>

Contact@fonction-publique.gouv.cg

CONTACT : 067831718 / 056918383

NUMERO VERT : 15-16



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Conseil consultatif de la société civile disposé à apporter sa pierre à l'édifice

Les problématiques de coopération entre le ministre délégué en charge de la Décentralisation et le Développement local, Juste Désiré Mondélé, et les organisations de la société civile ont dominé récemment les échanges qu'il a eus avec Céphas Germain Ewangui.

Conduisant la délégation du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui a rappelé que des questions de décentralisation et de développement local ont un effet direct sur la population. « Aujourd'hui, c'était une occasion d'échanger avec le ministre délégué qui nous a précisé sa vision, la vision de la République qui est un Etat non seulement unitaire, démocratique mais aussi décentralisé. Il faut qu'ensemble nous nous associons pour donner une véritable impulsion sur les problèmes de développement ; une véritable impulsion sur les contributions de la population locale à l'œuvre de développement en appui aux différents conseils »,



Les deux parties pendant la séance de travail/DR

a-t-il expliqué à sa sortie d'audience.

Selon Céphas Germain Ewangui, la mise en œuvre des politiques publiques

de développement devrait impliquer tous les acteurs dont la société civile. « Il n'y a pas que des cadres qui doivent décider au nom

des administrations, il faut que le point de vue de la société civile soit aussi entendu. Mais, pour qu'il soit entendu, il faut que

Impliquer tout le monde, notamment les jeunes dans le développement du pays

la société civile soit organisée ; qu'elle ait des compétences non seulement renforcées mais aussi des compétences de plus haut niveau. Il nous faut arriver à un niveau où les synergies deviennent efficaces », a plaidé le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales.

Juste Désiré Mondélé et son hôte ont, par ailleurs, évoqué la nécessité d'impliquer tout le monde, notamment les jeunes dans le développement du pays. Ce qui passera, d'après Céphas Germain Ewangui, par le regroupement des jeunes au sein des coopératives de développement, leur formation et la mobilisation des ressources afin de doter le pays d'une main d'œuvre locale qualifiée.

Parfait Wilfried Douniama

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les nouvelles recrues renforcent leurs capacités

Une vingtaine d'agents de l'Etat nouvellement recrutés et mis à la disposition du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique participe, du 6 au 9 décembre, à Brazzaville à un séminaire de formation sur les pratiques de fonctionnement et les règles qui régissent l'administration publique congolaise.



Une vue des participants à l'ouverture du séminaire/Adiac

La formation consiste, entre autres, à permettre aux participants d'acquérir des connaissances sur le ministère des Postes et Télécommunications afin de les rendre productifs et performants. Il s'agira également de vulgariser les règles d'éthique et de discipline du département dans lequel ils ont été affectés. « Ce séminaire de formation est une occa-

sion exceptionnelle qui vous permettra, par le dialogue et l'enrichissement intellectuel, de pouvoir entrer sans complexe dans le monde

contraignant du travail, régi par des textes légaux et réglementaires de la Fonction publique », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo à l'ouverture de la formation.

Il a, à la même occasion, signifié que cette formation confirme, si besoin est, le changement du statut social des participants. « En tant que commis de l'Etat, vous êtes soumis aux obligations du service public qui exigent impartialité, responsabilité, équité, disponibilité, loyauté, probité morale, respect de la chose publique, redevabilité à l'idée de servir la République comme un sacerdoce », a-t-il fait savoir.

Franck Siolo, directeur de ca-

binet du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a indiqué que l'arsenal juridique ainsi que les réformes qui sont opérées progressivement au sein de ce ministère nécessitent des acteurs qualifiés pour la mise en œuvre des nouveaux métiers liés à l'évolution et aux mutations des technologies de l'information et de la communication. « Cette première vague de recrutement ne couvre pas encore le besoin en personnel qualifié qui reste toujours pressant dans le secteur des télécommunications et de l'économie numérique, porteur d'emplois et de croissance à l'heure de la diversification de l'économie », a-t-il dit. Les participants ont ainsi été exhortés à plus d'assiduité et d'abnégation au travail, à se dépasser afin de créer une synergie pour aboutir à une cohésion avec l'ensemble du personnel du ministère.

Gloria Imelda Lossele

« ...Une occasion exceptionnelle qui vous permettra, par le dialogue de la culture administrative et l'enrichissement intellectuel, de pouvoir entrer sans complexe dans le monde contraignant du travail, régi par des textes légaux et réglementaires de la Fonction publique »

INFRASTRUCTURES

Josué Rodrigue Nguonimba invité au forum de Rabat

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, va représenter la République du Congo, les 12 et 13 décembre, à Rabat (Maroc) au quatorzième Forum africain des infrastructures. À l'occasion, il tentera de séduire les investisseurs à venir au Congo.

Les opportunités du futur forum ont été au centre d'une rencontre, le 6 décembre à Brazzaville, entre le ministre Josué Rodrigue Nguonimba et le chargé d'Affaires à l'ambassade du royaume du Maroc au Congo, Ahmed Agargi. Les deux hommes ont insisté sur la nécessité pour les deux pays de partager leurs expériences en matière des infrastructures.

Le Forum africain des infrastructures 2022 représente, selon Ahmed Agargi, une occasion pour le Congo de drainer de nouveaux investisseurs. « *Le Maroc a développé des infrastructures importantes au cours de ces dernières années dans le domaine routier, portuaire et aéroportuaire. Nous avons convenu de maintenir le contact et de mettre en place une feuille de route qui va nous permettre d'échanger nos expériences en la matière. Le pays a beaucoup de*



La séance de travail entre les deux personnalités/DR

« Le Maroc a développé des infrastructures importantes au cours de ces dernières années dans le domaine routier, portuaire et aéroportuaire. Nous avons convenu de maintenir le contact et de mettre en place une feuille de route qui va nous permettre d'échanger nos expériences en la matière. Le pays a beaucoup de potentialités et a aussi besoin des investisseurs pour développer ses infrastructures »

potentialités et a aussi besoin des investisseurs pour développer ses infrastructures », a-t-il estimé.

L'édition 2022 du Forum africain des infrastructures est organisée sur le thème « Infrastructures de transport : un impératif pour une Afrique intégrée ». Elle mettra un accent sur les nouveaux modes de financement des infrastructures, la capacité concurrentielle des chemins de fer, l'innovation et la connectivité routière, la compétitivité et l'excellence portuaire, la dynamisation et la mise en valeur des aéroports africains et sur la résilience des infrastructures de transport. Les participants à cet important rassemblement des investisseurs du secteur des infrastructures plancheront aussi sur la coopération aéroportuaire, les défis et les enjeux de la préférence nationale.

Fiacre Kombo

CONTRÔLE D'ÉTAT

Le Congo veut créer un cadre de consultation sur la gouvernance publique

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a ouvert le 5 décembre à Brazzaville les travaux du Forum national sur la gouvernance publique afin de créer un cadre de concertation et de consultation des parties prenantes.

Les participants, venus des institutions de la République, vont faire un état des lieux de la consultation publique et l'approche stratégique

à résoudre. Le forum organisé permet d'intégrer de plus larges informations et idées, facilitant ainsi l'acceptation des choix, des parties pre-

« Il est crucial aujourd'hui pour les Etats de développer leur capacité à fournir efficacement des biens publics, à soutenir un en-

tante résidente de la Banque mondiale au Congo.

Organisé sur le thème « Contrôle d'Etat, qualité du service public et lutte contre les antivaleurs », le forum va permettre également de débattre sur plusieurs sous-thèmes, entre autres, le rôle du contrôle d'Etat dans l'optimisation des processus administratifs, l'apport de la qualité dans l'amélioration du service public et la lutte des antivaleurs dans l'administration. « *La performance de l'action publique et la gestion axée sur les résultats sont les boussoles de l'action du gouvernement. Il est difficile de trouver des solutions aux problèmes qui seront identifiés sans une remise en question. Nous voulons impulser les actions concrètes* », a déclaré Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat.

Outre la démarche participative, les délégués aux travaux du forum vont également débattre du contrôle, du management des risques et de l'audit interne dans les administrations publiques. « *La bonne gouvernance conditionne la prospérité de notre pays. Ainsi dit, je cite le chef de l'Etat, «il n'y aura pas d'avenir pour le Congo sans une bonne gouvernance»... Ce pilier détermine notre engagement à inscrire notre engagement dans la durabilité et l'irréversibilité. Ce forum a pour obligation d'épingler les grands enjeux de la bonne gouvernance et les recommandations qui seront formulées doivent concourir à sa matérialisation* », a déclaré Anatole Collinet Makosso, chef du gouvernement du Congo.

Fortuné Ibara



Des participants/Adiac

en vue de mettre en œuvre une démarche participative. Celle-ci améliorera la prise de décision en tenant compte des perceptions différentes des acteurs sur les problèmes

nantes, sur la gouvernance publique et l'élaboration des politiques nationales sur le contrôle d'Etat, la qualité du service public et de lutte contre les antivaleurs.

vironnement propice à la croissance, à remédier aux défaillances du marché et à associer la population au processus », a indiqué Korotoumou Ouattara, représen-

VIH-SIDA

Les professionnels des médias appelés à lutter contre la stigmatisation

Le Réseau national des associations des positifs du Congo (Rénapc) a organisé à Brazzaville un atelier pour appeler les professionnels des médias à lutter contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes atteintes du VIH et de la tuberculose.

Le Rénapc souhaite que les professionnels des médias contribuent à la lutte contre les violences, la stigmatisation et la discrimination que subissent les personnes vivant avec le VIH et la tuberculose. Ainsi, lors de l'atelier, les journalistes venus des médias publics et privés des départements du Niari, de Pointe-Noire, de la Sangha et de Brazzaville ont reçu des enseignements sur les comportements stigmatisants et discriminatoires à l'endroit des patients souffrant de ces maladies.

La communication du coordonnateur du Rénapc, Brice Evina, a porté sur les connaissances de bases du VIH ; la dynamique de la pandémie au Congo ; le VIH et genre : concept de stigmatisation et discrimination, les déterminants de l'épidémie à VIH dans le pays ainsi que les effets de la stigmatisation et de la discrimination dans la réponse nationale au VIH. Abordant la question de la stigmatisation et de la discrimination, Brice Evina a invité les journalistes au respect des droits de l'Homme. Il a déploré, à cette occasion, le comportement hostile affiché vis-à-vis de ces patients, notamment dans les centres de santé, en milieu professionnel et familial.

La stigmatisation et la discrimination



ont des conséquences néfastes sur le plan socio-économique, occasionnant la négligence du traitement, la non-fréquentation des centres de dépistage et de traitement, les décès des patients ainsi que leur rejet dans la société. « Le VIH n'est pas une fatalité ou une fin en soi. Les patients du VIH et de la tuberculose

jouissent des mêmes droits internationaux et nationaux », a-t-il indiqué.

Ce que dit la loi

Dans sa communication, le magistrat Roméo Mbengou a évoqué les droits, les devoirs, conformément à la loi n°30 du 3 juin 2011, portant

lutte contre le sida au Congo. Cette loi qui protège les droits et devoirs des personnes vivant avec le VIH est moins connue de la population. Elle prévoit également des infractions liées à la réalisation sans consentement du test à une personne, à la divulgation des résultats du test du VIH à une personne ayant accompli

sa démarche de test de dépistage, la transmission intentionnelle du VIH à autrui et bien d'autres.

Problème de santé publique

En 2022, le nombre des personnes vivant avec le VIH au Congo est estimé à 140 000, occasionnant 287 décès au premier semestre, a souligné le coordonnateur du Rénapc, ajoutant que ce nombre est en augmentation en comparaison de l'année 2019 où les estimations étaient à 79 000 personnes.

D'après le Spectrum Unisida, en juillet 2022, a-t-il souligné, le taux de prévalence VIH a été de : 3,3%, la prévalence de la coinfection tuberculose-VIH : 29%, les femmes enceintes : 3,6%. En 2017, le taux de transmission de la mère de l'enfant était à 18,18%. En 2018, le taux de prévalence des hommes ayant des rapports sexuels avec les autres hommes (HSH) 41,2 %, les professionnels de sexe (PS), 8,1 %, les personnes en milieu carcéral 3,7%. Il convient de rappeler que cet atelier a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM 3, de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, financé par le Fonds mondial.

Rominique Makaya

« Le VIH n'est pas une fatalité ou une fin en soi. Les patients du VIH et de la tuberculose jouissent des mêmes droits internationaux et nationaux »

COOPÉRATION

L'Algérie entend raffermir ses relations militaires avec le Congo

Le nouvel ambassadeur de la République d'Algérie au Congo a exprimé, le 6 décembre, à Brazzaville lors de son entretien avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, la volonté de son pays de développer et de raffermir davantage ses relations militaires avec le Congo.



Le ministre de la Défense nationale s'entretenant avec le diplomate algérien/DR

« Tout d'abord, Je voudrais remercier le ministre de la Défense de m'avoir reçu au moment où j'entame mon mandat en République du Congo. Nous avons passé en revue, bien sûr, les relations générales qui existent entre l'Algérie et la République du Congo ; les relations excellentes dans tous les domaines », a indiqué le diplomate algérien.

Parlant des axes prioritaires que le Congo et son pays souhaitent renforcer davantage, Larbi El Hadj Ali a indiqué que les Etats entretiennent des relations traditionnelles qui re-

montent aux années 1960, que ce soit en termes de formation, d'échange de délégation et de concertation. « Donc, nous sommes heureux et fiers d'entretenir cette relation et nous avons une volonté commune de la développer encore davantage », a-t-il insisté, ajoutant : « Nous sommes ouverts à travailler avec nos frères de la République du Congo et c'est aux experts et aux spécialistes du domaine de voir dans tous les cas. Il y a une volonté commune entre les deux pays pour aller de l'avant dans cette relation ».

Guillaume Ondze

DONATION

Du matériel informatique pour les mairies de Djiri et de Madibou

Le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) a offert, le 6 décembre, un lot de matériel informatique et de bureau aux mairies de Madibou et de Djiri, à Brazzaville.

Le don a été réceptionné par le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba. Il est composé essentiellement du matériel informatique et de bureau, notamment des ordinateurs munis de leurs accessoires ; des imprimantes multifonction ; des onduleurs de 1000 VA ; des câbles de réseau ; des multiprises ainsi que d'autres matériels de bureau.

Ce matériel d'une valeur de près de onze millions FCFA sera réparti entre les mairies de Madibou, le 8e arrondissement, et Djiri, le 9e, pour garantir leur bon fonctionnement. « Nous réceptionnons ce matériel informatique avec joie parce qu'il nous permettra d'accroître notre rendement. Jusque-là, nous travaillions manuellement, avec beaucoup de difficultés. En ce qui concerne les pièces d'état civil, par exemple, les agents commettent beaucoup d'erreurs lorsqu'ils remplissent les imprimés, et cela ne permet pas l'avancement du travail », a indiqué Ida Victorine Ngampolo, l'administrateur-maire de Djiri.

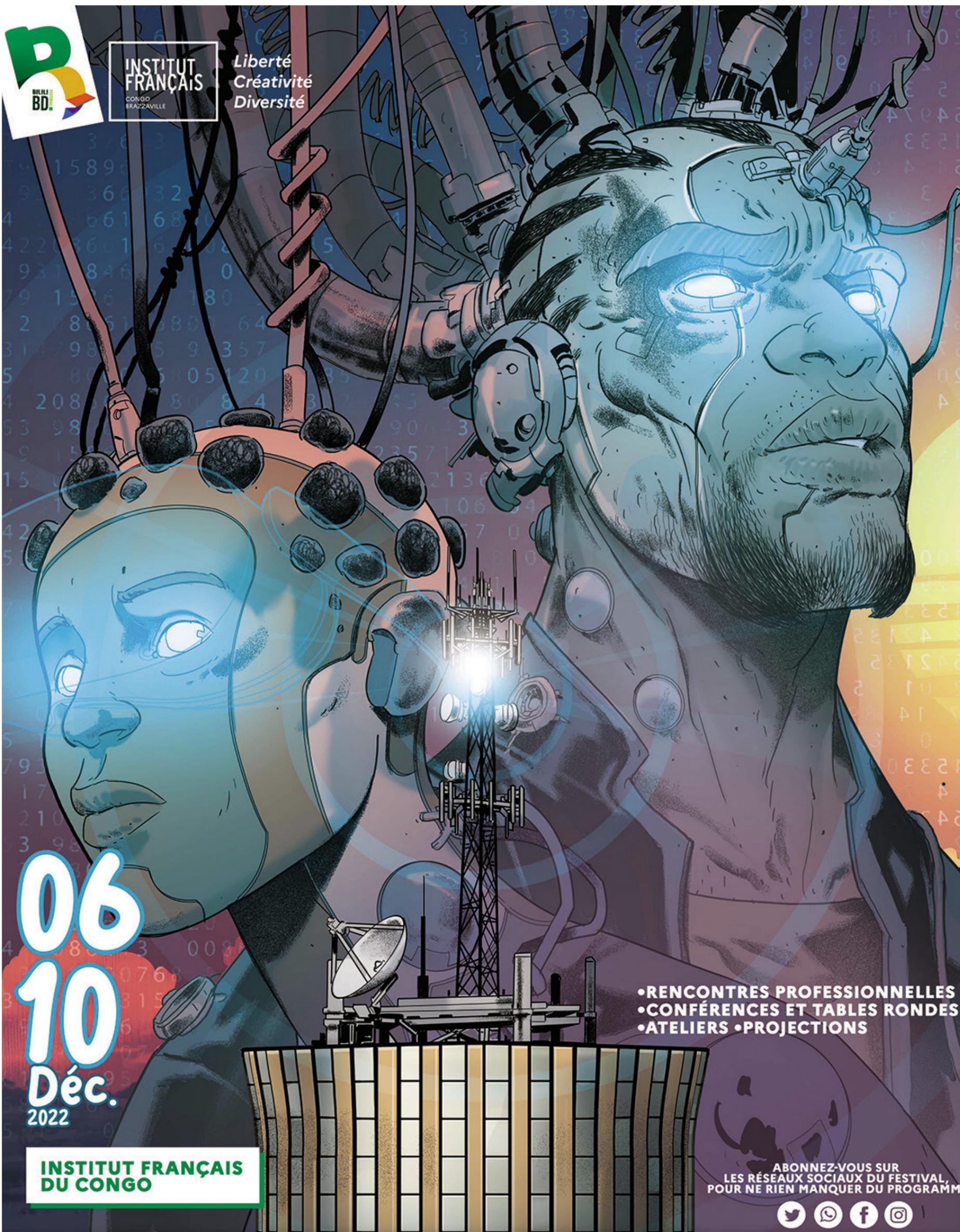
« C'est avec un réel plaisir que je prends la parole en cette circonstance marquant la remise officielle des équipements informatiques aux centres d'état civil des mairies de Djiri et de Madibou. Donation qui rentre dans le cadre de notre programme de coopé-



Le lot de matériel informatique offert aux mairies de Djiri et Madibou/Adiac

ration 2020-2024 avec la République du Congo », a souligné le représentant résident du Fnuap au Congo, Victor Rakoto. Réceptionnant le matériel, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est dit comblé. Il a assuré le donateur de son usage à bon escient par les bénéficiaires.

Firmin Oyé



INSTITUT FRANÇAIS
CONGO
BRAZZAVILLE

Liberté
Créativité
Diversité

**06
10
Déc.
2022**

**INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO**

- RENCONTRES PROFESSIONNELLES
- CONFÉRENCES ET TABLES RONDES
- ATELIERS • PROJECTIONS

ABONNEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX DU FESTIVAL,
POUR NE RIEN MANQUER DU PROGRAMME



SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Fondation Gates promet sept milliards de dollars pour l'Afrique

La Fondation Bill & Melinda Gates a promis de décaisser plus de 7 milliards de dollars (plus de 4 445 milliards FCFA) sur les 4 prochaines années pour la santé et la sécurité alimentaire en Afrique. L'annonce de la Fondation Bill & Melinda Gates intervient alors que Bill Gates, co-président, était en visite à Nairobi, au Kenya, où il a réaffirmé son engagement à long terme en Afrique.

La Fondation Bill & Melinda Gates a manifesté sa volonté de travailler directement avec les pays africains pour soutenir des solutions révolutionnaires dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'égalité des sexes, etc. Ses investissements devraient servir à soutenir les pays africains et les institutions qui s'efforcent de développer et de mettre en œuvre des approches innovantes pour lutter contre la faim, la maladie, l'inégalité des sexes et la pauvreté. « Ce nouvel engagement en faveur des pays africains vient s'ajouter aux financements déjà annoncés en faveur de plusieurs organisations multilatérales, dont l'Alliance globale pour les vaccins et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme », a précisé l'organisation philanthropique. En sus de cet appui financier, la Fondation devrait établir un bureau régional à Nairobi.

Ebola en Ouganda et l'appui de l'OMS

Avec l'épidémie d'Ebola soudanais, détecté en Ouganda, le pays va mal. Au 15 novembre dernier, 141 cas ont été confirmés et 55 décès enregistrés. Un nouveau district, le district oriental de Jinja, est devenu la troisième zone urbaine, après la capitale Kampala et la ville de Masaka, à détecter le virus. Ce qui préoccupe et accentue la pression sur les efforts de contrôle. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires aident

à localiser, trouver, tester et soigner les personnes atteintes du virus. En vue de soutenir la riposte à cette flambée, l'OMS a mis à disposition des experts et aidé les autorités sanitaires à déployer des épidémiologistes. À ce jour, un comité d'experts externes de l'OMS a évalué trois vaccins candidats et décidé qu'ils seraient tous envoyés en Ouganda pour un essai clinique contre l'Ebola du Soudan.

88,2 millions de dollars pour lutter contre l'Ebola soudanais

L'OMS a lancé un appel de 88,2 millions de dollars pour lutter contre l'épidémie et soutenir la préparation à Ebola dans les pays voisins mais seuls 20 % des fonds ont été reçus. « Des équipes d'intervention dévouées déploient des efforts incroyables en première ligne pour sauvegarder les communautés et ont besoin d'un soutien solide pour s'acquitter efficacement de cette tâche cruciale. Nous ne devons pas les laisser tomber », a déclaré le Dr Moeti. « La force perturbatrice d'Ebola est plus marquée dans les communautés dont les vies ont été bouleversées et dans les familles qui ont perdu des êtres chers », a-t-il ajouté. L'épidémie d'Ebola du Soudan est la cinquième du genre en Ouganda. Sept cas et quatre décès ont été enregistrés lors de la précédente épidémie dans le pays en 2012.

Noël Ndong

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Canada un pays ouvert aux étudiants africains francophones

Plus de quatre demandes sur dix provenant d'Afrique francophone sont retenues au Canada. Les taux d'acceptation de permis d'études ne cessent de s'élever dans ce pays en ce qui concerne les étudiants venus des pays d'Afrique francophone, a rapporté le journal «Radio Canada».

« Désormais, plus de quatre demandes sur dix provenant d'Afrique francophone sont maintenant approuvées » par les services de l'immigration canadiens, souligne «Radio Canada», soit « une augmentation de quatorze points de pourcentage en seulement un an ». Isabelle Dubois, porte-parole d'Immigration Canada, a confirmé une augmentation des taux d'approbation des étudiants africains francophones « et ce, passant de 27 % en 2021 à 41 % actuellement ». Cette hausse varie selon les pays, à savoir la Tunisie qui est passée de 59 % à 71 % entre 2020 et 2022, l'Algérie de 14 % à 33 %, le Cameroun de 11 % à 30 % ou le Sénégal de 19 % à 30 % ... Ces améliorations sont récentes, « après la vive dénonciation des importants taux de refus de permis d'études visant les étudiants africains francophones ».

Le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Christian Blanchette, note des changements positifs. Il pense que c'était primordial d'avoir des ajustements et espère que ce sont des signes avant-coureurs pour une solution durable et une équité complète. « Les candidats africains doivent être traités comme les autres », a insisté le recteur de l'UQTR, l'établissement francophone le plus touché par des rejets de dossiers en provenance de l'Afrique francophone. En 2021, 79 % des demandes provenant d'Afrique ont été refusées par Immigration Canada. Cet automne,

une amélioration significative a été constatée, a relevé le recteur. Mais, on constate une stagnation pour la Côte d'Ivoire, le Tchad ou encore la République démocratique du Congo ; et une baisse avec le Maroc, un pays où le taux de demandes de permis d'études vers le Québec est très élevé.

Pour améliorer les taux d'approbation globaux, Immigration Canada assure avoir organisé des formations pour ses agents, « afin d'équilibrer les perceptions négatives [et] atténuer les préjugés inconscients », ainsi que des éléments de preuve déterminants, « facilement vérifiables afin de contrer les consultants fantômes et les tendances à la fraude », pour intensifier les activités promotionnelles visant à sensibiliser davantage les candidats de l'Afrique francophone aux programmes de migration du Canada. Le Québec a renouvelé son vœu d'avoir des étudiants africains francophones pour renforcer le français au sein de sa nation. Immigration Canada (le service canadien de l'immigration) a reconnu que « le racisme au Canada ainsi qu'au sein de sa propre organisation » a largement favorisé les taux de refus de permis d'études chez les étudiants en provenance des pays d'Afrique francophone. Pour relancer son attractivité, Québec « va créer une nouvelle voie de passage, plus rapide, vers la résidence permanente pour ces diplômés » africains francophones.

N.Nd.

NÉCROLOGIE



La Chambre nationale des notaires du Congo a la tristesse de porter à la connaissance des notaires du Congo, à la grande famille de la justice ainsi qu'aux parents, usagers, amis et connaissances le décès de maître Jean-Marie Moussounda, notaire, survenu le jeudi 1^{er} décembre 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°30 rue Aba, en passant par l'avenue Andrade, arrêt pharmacie, cité des 17, Moukondo.

Ladite Chambre présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu.



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Germain Batamio, Gilbert Miantama, Marcel Louzolo, Henriette Yengo et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, les anciens élèves du CEG de Boko promotion 69 à 73, les anciens élèves et professeurs de l'École général Leclerc, amis et connaissances du décès de leur frère, père, oncle Tandat Fidèle, alias Fanta, survenu le 22 novembre 2022 à Brazzaville des suites d'un AVC. La veillée mortuaire a lieu au quartier Ngambio la base derrière le camp Comus au n°1 de la rue Matoumbou. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de son serviteur Fanta.

La famille Balimba informe les parents, amis, connaissances et les agents des Dépêches de Brazzaville, du décès de leur fils, neveu et frère Bienvenu Balimba, survenu le 2 décembre 2022 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Poto-Poto arrondissement 3 Brazzaville.

Programme des obsèques de Laurence Ignamout Mathoud se présente comme suit :

Jeudi 8 décembre

8h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement au domicile sis rue Lékoumou arrêt la Ferme à Mikalou ;
12h00 : départ pour l'église Sainte-Anne ;
14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
16h00 : fin de cérémonie.



MOZAMBIQUE

Les autorités se veulent optimistes sur la reprise imminente des projets gaziers et miniers

La réouverture fin novembre du port clé de Mocimboa da Praia, desservant un projet gazier de plusieurs milliards de dollars dans le Nord du pays, semble redonner l'espoir sur la reprise dans un futur proche des activités des sociétés pétrolières, gazières et autres qui avaient fui cette région à cause des attaques djihadistes. Cela dit parce que plus personne ne doute de l'imminence de cette relance depuis qu'un bateau appartenant à Mozambique GNL est arrivé sur place avec une cargaison de carburant, de voitures, de tracteurs et divers équipements pour des entreprises opérant dans la ville de Palma, située à 80 km au Nord.

Convaincus que les projets suscités vont indubitablement contribuer au développement de leur pays, les autorités mozambicaines et la population s'impatientent du retour des sociétés pétrolières et autres qui exerçaient dans la région. Malgré la longue expectative, tous voient dans l'arrivée des équipements flambant neufs à Palma un signe que l'heure a sonné pour le redémarrage des activités dans certaines entreprises. Ils pensent que TotalEnergies, par exemple, qui dispose d'un projet de gaz naturel liquéfié à Mocimboa da Praia, ne tardera plus à revenir sur le sol mozambicain. Cette société française avait été contrainte de suspendre son projet gazier d'un montant de 16,5 milliards d'euros suite à une attaque d'ampleur en 2021 dans la ville côtière de Palma.

Outre le géant français de l'énergie, les Mozambicains - toutes classes confondues -, es-

pèrent que d'autres sociétés qui étaient auparavant implantées dans leur pays vont y revenir pour se consacrer à l'exploitation et l'exploration des ressources naturelles. Ces attentes concernent, entre autres, un projet à l'arrêt, dirigé par l'Américain ExxonMobil ; et un autre conduit par l'Italien Eni qui a maintenu son objectif de production à partir de ce semestre. S'y ajoute un projet du groupe minier britannique Gemfields qui a annoncé en octobre dernier la suspension de ses activités dans une importante mine de rubis du Nord du Mozambique à la suite d'une attaque djihadiste contre un site minier voisin.

Cette attaque visait une mine de rubis de la société Gemrock, basée en Inde, voisine de la Mine de Rubis de Montepuez, détenue en majorité par Gemfields et considérée comme la plus grande mine de rubis du monde. Et c'est notamment

suite à cette attaque dans la province reculée du Cabo Delgado, proche de la Tanzanie, que Gemfields avait lancé le processus d'évacuation des employés opérationnels et des contractuels. Il en est résulté la cessation des opérations minières de la société sur le site.

Les ressources naturelles de la région concentrent les regards du peuple

Au sujet de l'éventuelle reprise de projets de compagnies étrangères dans le pays, les ressources naturelles de la province du Cabo Delgado concentrent les regards des Mozambicains. Le président du Mozambique, Filipe Nyusi, reste quant à lui optimiste. Avec son gouvernement, il espère la reprise sans attendre longtemps du mégaprojet de gaz naturel du groupe français TotalEnergies, qui a officiellement suspendu ses opérations l'année dernière. « Nous consi-

dérons pertinent d'envisager la possibilité de reprendre le développement des travaux de construction », a déclaré le chef de l'Etat mozambicain en référence au projet de TotalEnergies, assurant que la situation sécuritaire était désormais « plus stable ».

Les insurgés liés au groupe État islamique s'étaient emparés, il y a deux ans, de la ville portuaire de Mocimboa da Praia, dans la province pauvre mais riche en ressources naturelles de Cabo Delgado, en faisant leur siège de facto et en coupant toutes les activités commerciales. Mais depuis le déploiement des forces africaines - celles du Rwanda en tête -, pour soutenir l'armée régulière, la paix est revenue progressivement dans la région, permettant à la plupart des déplacés de rentrer chez eux.

Dans un tel climat, l'armée rwandaise affiche sa confiance : elle veut convaincre de l'effica-

cité de son modèle de coopération et se targue d'avoir sécurisé les districts de Palma et Mocimboa da Praia, jadis des foyers des djihadistes. « Les seuls incidents recensés sont désormais des attaques isolées qui impliquent très peu d'individus, les insurgés n'ont plus de bases d'envergure. Nous pouvons affirmer dans une large mesure qu'ils ont été défaits », a assuré le général Ronald Rwivanga, porte-parole de l'armée rwandaise.

Pour mieux sécuriser la région et à l'instar de l'Union européenne qui contribue à l'entraînement des Mozambicains, le Rwanda annonce s'engager dans la réforme des forces de sécurité, préalable à un passage de relais, mais sans envisager une date de fin. « Je ne pense pas pouvoir donner un calendrier, c'est un processus long », a confié le général Ronald Rwivanga.

Nestor N'Gampoula

OFFRE D'EMPLOI-AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

POSTES VACANTS:

MAILROOM CLERK/TELEPHONE OPERATOR (COMMIS AUCOURRIER/STANDARDISTE) MAINTENANCE MECHANIC-PLUMBING (PLOMBIER)

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 05 DECEMBRE, 2022

DATE DE CLOTURE: 19 DECEMBRE, 2022

EXIGENCES DU POSTE & COMMENT POSTULER

Merci de bien vouloir visiter le site web : <https://erajobs.state.gov/dos/era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms> (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

La mission américaine à Brazzaville apprécie une main-d'œuvre d'origines, de cultures et de points de vue différents. Nous nous efforçons de créer un environnement accueillant pour tous et nous invitons les candidats de divers horizons à postuler.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

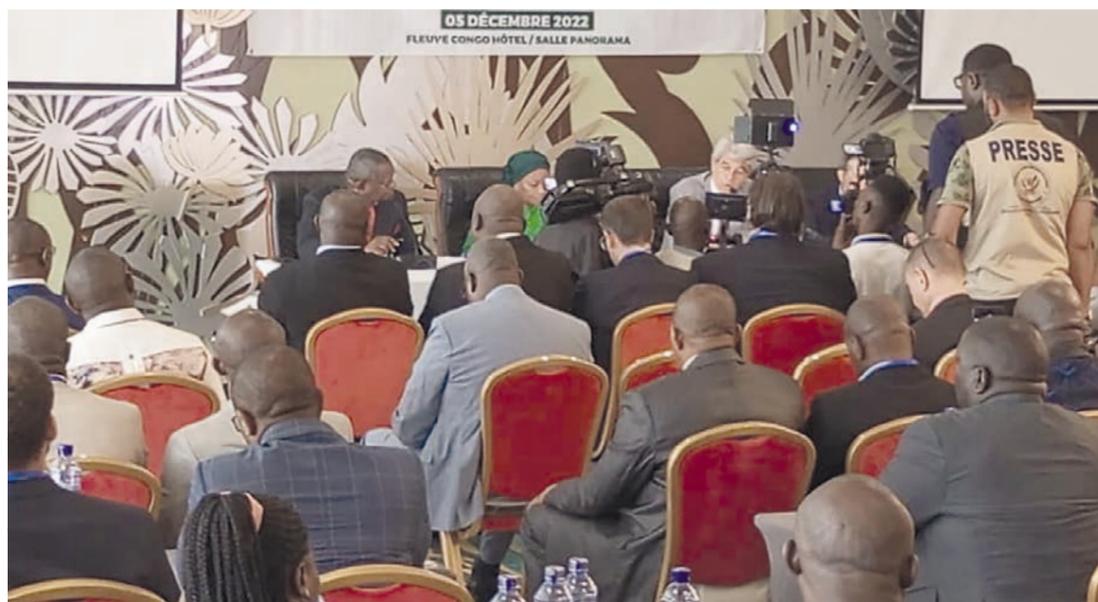
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement officiel du Programme de gestion des forêts en RDC

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, Eve Bazaiba, a lancé, le 5 décembre à Kinshasa, le Programme de gestion durable des forêts (PGDF) en République démocratique du Congo (RDC). L'objectif global est de créer les conditions d'une gestion durable des forêts dans le pays.

La vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable, a indiqué que le « PGDF, ensemble des méthodes de gestion, vise à maintenir la diversité biologique des ressources forestières, leur productivité, leur faculté de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire de manière pérenne, durable, les fonctions économiques, écologiques et sociales pertinentes, sans causer de préjudice à d'autres écosystèmes ».

Il a été conclu avec les partenaires pour jouer le rôle d'appui à ce ministère en vue, d'une part, de mettre en place des outils de gestion et, d'autre part, de renforcer les capacités institutionnelles et de toutes les autres parties prenantes avec pour finalité d'aboutir à la stabilisation du couvert forestier, lequel constitue un élément important dans la promotion d'une économie verte. La finalité de ce programme, a fait savoir Eve Bazaiba, est la mobilisation de la finance climatique pour le développement durable des pays ciblés, à travers la mise en œuvre du Fonds national Redd+ (Fonaredd) destiné, entre autres, à la mise en œuvre



Les au lancement du programme Adiac

Pour concrétiser le paradigme qui va confirmer le positionnement de la RDC en tant que pays solution à la crise climatique, il a été assigné au PGDF six objectifs majeurs. Il s'agit notamment de contribuer à une meilleure gouvernance du secteur ; d'élaborer de façon participative et transparente une politique forestière ; de contribuer au développement d'un secteur artisanal dans la filière forêt/bois opérant dans la légalité ; de soutenir le dévelop-

ment », a souligné la vice-Première ministre. Elle a relevé que les impacts attendus sont notamment l'orientation et le pilotage du secteur ; l'application des lois et règlements ; l'amélioration de la contribution du secteur au développement socio-économique du pays ; la stabilisation de la dégradation des forêts ; ainsi que la relance et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes. Au nom du secrétariat exécutif du Fonaredd, Bavon N'sa Mputu

gements pris dans ce sens par la France à diverses occasions et dont certains sont déjà honorés et d'autres en cours de réalisation. « L'AFD se positionne à la pointe des sujets climat », a-t-il fait savoir, saluant aussi l'implication de la RDC dans les décisions mondiales sur la crise climatique. Le chargé d'Affaires à l'ambassade d'Allemagne en RDC dont le pays préside la Caf a noté que ce programme constituera un pilier du gouvernement dans la mise

en œuvre de sa vision du secteur forestier et les objectifs fixés par le chef de l'Etat lors des Conseils des ministres en 2021 et 2022. Parlant de l'accord de partenariat Caf-RDC, il a noté que ce programme constitue un des jalons importants. Il a, par ailleurs, fait savoir que les avancées en matière de la gouvernance dans ce secteur sont attendues par toutes les parties prenantes.

Après le lancement officiel du programme, un atelier a eu lieu sur la logique d'intervention du programme et son contenu opérationnel. L'objectif a été d'améliorer la visibilité de ce dernier et d'informer les parties prenantes clés sur les objectifs ainsi que les résultats attendus du programme afin de favoriser leur appropriation et leur implication dans sa mise en œuvre et aussi d'obtenir leur support multiforme, leur adhésion et envisager des synergies nécessaires.

Le logo du PGDF a également été dévoilé à l'occasion du lancement officiel du programme. Il est l'œuvre d'un étudiant en terminale de l'Académie des beaux-arts de Kinshasa, Daniel Mukoko, qui a été le lauréat de l'appel aux talents.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Suspension de la grève des médecins

Le mouvement de grève observé depuis le 6 juillet dernier dans les établissements médicaux de l'Etat est suspendu. Les médecins œuvrant dans les hôpitaux publics ont repris, de manière effective, le travail depuis le 5 décembre sur toute l'étendue du territoire national.

La reprise des services intervient quelques jours après l'appel patriotique lancé par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani. Il invitait les médecins à suspendre la grève pendant cette période de guerre injuste imposée à la République démocratique du Congo par ses ennemis dans sa partie est, en attendant la suite des négociations entre le gouvernement et le banc syndical du secteur de la santé qui va certainement

aboutir aux solutions idoines aux revendications des médecins.

A l'hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo), le constat est rassurant. Les médecins ont répondu favorablement au message du ministre de la Santé. « Vous pouvez bien observer vous-même que la reprise est effective ici à l'hôpital Maman Yemo comme partout ailleurs. Nous sommes là pratiquement dans tous les pavillons... », a confirmé le Dr

Ngoboka Kati, secrétaire sectionnaire principal du Syndicat national des médecins (Synamed).

Le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Kinshasa, le Dr Jean-Paul Divengi Nzambi, a salué l'effort de l'autorité politico-sanitaire et a demandé aux malades de regagner l'hôpital pour se faire soigner. « Suspendre la grève est non une preuve de patriotisme mais aussi cela prouve que les médecins membres du Synamed ont réitéré leur confiance au ministre de tutelle pour la continuité du dialogue auprès du gouvernement », a-t-il indiqué. Précisons que le ministre Jean-Jacques Mbungani ne ménage aucun effort pour la réactivation des avantages sociaux au bénéfice des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de santé des services publics de l'Etat.

Blandine Lusimana

PROJET REDISSE IV

Jean-Jacques Mbungani prend les commandes du comité régional de pilotage

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, vient d'être investi président du comité régional de pilotage du Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (Redisse IV).

Le ministre Jean-Jacques Mbungani succède à son homologue Gilbert Mokoki de la République du Congo. La cérémonie de passation de pouvoir s'est déroulée au cours de la réunion des sous-comités techniques régionaux de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Jean-Jacques Mbungani a un mandat d'une année. L'idéal est qu'il mette en place une structure architecturale avec des stratégies efficaces afin d'assurer le contrôle et les stratégies de renforcement du secteur sanitaire dans la région. Avec pour base la plateforme « Une seule santé », la vision du comité régional de pilotage permet de coordonner, dans une approche multisectorielle et multidisciplinaire, toutes les interventions en vue de prévenir, détecter et riposter aux maladies dans la zone CEEAC.

Ntons que cette seconde réunion statutaire a été une opportunité pour évaluer les priorités du projet Redisse IV pour les dix-huit mois de son exécution en faveur des pays bénéficiaires qui restent. Quatre pays membres sur les cinq bénéficiaires de ce projet, notamment les deux Congo, le Tchad et la Centrafrique, ont pris part à cette réunion du comité régional de pilotage, qui a été sanctionnée par un rapport final.

B.L.

« Suspendre la grève est non une preuve de patriotisme mais aussi cela prouve que les médecins membres du Synamed ont réitéré leur confiance au ministre de tutelle pour la continuité du dialogue auprès du gouvernement »

MUSIQUE

L'album « Tout est grâce » accueilli à bras ouverts

MCI productions a organisé, le 2 décembre, à Brazzaville la cérémonie officielle de consécration de la sœur Esther Loussilabo Hadassa et de son premier album « Tout est grâce », chanté avec le groupe le Rocher des anges.

L'album de dix titres, chanté dans un style gospel, est le fruit de la Maison MCI productions de Claude Isidore Miéré. Cet opus contenant des chansons comme « Reconnaissance », « Ma délivrance », « Jésus le sauveur », « Ngolu », « Likolo efontwama »,... a fait l'unanimité des serveurs de Dieu, des chroniqueurs de musique, du producteur et de l'auditoire, venus nombreux pour le soutenir. Frédonnée par l'assistance dans une ambiance fraternelle, la chanson « Ngolu » a électrisé la salle, faisant la joie de tous.

« Tout est grâce » débute également la carrière musicale de la sœur Esther. Sa consécration a été faite par son père spirituel ainsi que par les pères de son église. Retraçant le parcours de l'artiste, le pasteur Bernabé l'a félicitée. « La sœur Esther est une grande dame. Ce n'est pas la fonction ni l'âge qui fera que l'on soit grand. Un grand c'est celui qui a de bonnes pensées, paroles et de bons actes. Chanter pour

Dieu est sa passion, sa préférence, sa joie. Aujourd'hui et à jamais, la voix de cette femme sera chantée sur les rivières, sur les fleuves et mêmes dans les airs à travers le monde entier. Que Dieu bénisse MCI, que Dieu bénisse Esther Hadassa », a-t-il témoigné

« Dans le Rocher des anges, nous sommes un corps, l'église c'est le corps du Christ que chacun a un rôle à jouer. Maman Belle est un membre dans le corps, elle remplit son ministère, moi aussi je fais ma part. L'album, nous l'avons intitulé « Tout est grâce » parce que la grâce est le principal message de l'église, c'est même la raison d'être chrétien, chanter la grâce c'est proclamer l'œuvre de la croix, tout est basé dans la grâce, on est enfant de Dieu par la grâce », a signifié Esther, tout en exhortant les artistes à mettre d'abord Dieu à la première place car c'est lui la source de tout fondement. Pour le producteur, cet album est la bienvenue, un en-



L'artiste présentant son œuvre/Adiac

fant vient de s'ajouter. « C'est un grand jour pour moi, un enfant de plus. L'éternel lui-même a fait le choix, jusqu'à

présent on ne s'est pas trompé. Je pense qu'Esther a un grand avenir, elle est sur une bonne voie, sur la route de

sa maman Belle Agniélé. Des concerts sont prévus, nous organiserons, en 2023, un grand concert pour présenter l'album », a fait savoir Claude Isidore Miéré, en lançant l'appel de soutien à la sœur Esther.

La porte de MCI est ouverte à tous les talents. La seule exigence, a dit le producteur, c'est être un chrétien et avoir des œuvres excellentes. Esther Loussilabo Hadassa a été beaucoup inspirée par la sœur Marie Missamou et a fait partie du groupe le Rocher des anges depuis 2015. Elle est née dans une famille chrétienne et sa passion pour la musique a commencé à l'âge de 8 ans. Elle a chanté pour Dieu à l'Ecodim, encouragée par ses parents. La sœur Esther a travaillé pendant longtemps au côté de la sœur Belle Agniélé qui est pour elle comme une mère. Un playback des extraits des chansons contenues dans cet album a été découvert et apprécié à cette occasion par le public.

Rosalie Bindika

THÉÂTRE NATIONAL

Belle ouverture de la saison artistique 2022-2023

Deux extraits de créations, la pièce de théâtre « Erreur » et le spectacle de danse « Bumuetu », joués le 3 décembre au Centre culturel congolais Le Zoo, ont été un agréable avant-goût de la programmation à venir de la légendaire Compagnie.

Quoique, comme l'a souligné la metteuse en scène Maguy Kalomba, « le spectacle est encore en chantier », « Erreur » est une création qui, de l'avis du public, promet déjà. La représentation de la pièce a été offerte au public car « traditionnellement à l'ouverture de la nouvelle saison, est présenté un extrait du travail réalisé au cours de la saison précédente qui va constituer un des spectacles de la future programmation », a dit au « Courrier de Kinshasa » Frederick Ngandu Tshibutu. Le directeur général de la Compagnie Théâtre national congolais a garanti qu'il sera vu dans son intégralité lors de sa première. Celle-ci devrait, a-t-il assuré, « intervenir entre fin décembre-début janvier » dans la nouvelle programmation de la Compagnie.

« Bumuetu », concocté par le chorégraphe Fabrice Mukala, a constitué l'autre moment important de l'ouverture de la saison, précédé par une brève prestation de l'orchestre en reconstitution. Le directeur général a, dans son mot de circonstance, insisté sur le fait que la manifestation du jour constituait « un rituel » pour



Le spectacle de danse du chorégraphe Fabrice Mukala/Adiac

la Compagnie Théâtre national congolais. En effet, a-t-il rappelé à ses hôtes à cette occasion que chaque année, elle met un point d'honneur à ne pas faire l'impasse sur elle en organisant, entre fin novembre-début décembre, une cérémonie d'ouverture de la saison.

La saison 2022-2023

D'ordinaire, a expliqué Frederick Ngandu, la saison artistique « couvre la période étendue entre le mois de décembre de l'année en cours à juin de l'année suivante ». C'est pendant cet intervalle, a-t-il poursuivi, que « la Compagnie Théâtre national congolais, à travers ses troupes, à savoir le Ballet

national, le Théâtre national et l'ensemble national de musique, procède à différentes productions culturelles ». C'est donc la saison 2022-2023 qu'il a ouvert le 3 décembre. Elle est entendue comme », a-t-il précisé, la période officielle pendant laquelle des spectacles sont produits.

« En réalité, une fois la saison ouverte, la programmation prévoit deux représentations par semaine. Tous les jeudis se jouent une pièce de théâtre suivie d'un spectacle de ballet les vendredis. Mais ne disposant pas actuellement d'une salle personnelle, nous travaillons au rythme de nos partenaires. Nous dépendons no-

tamment de la programmation du Centre Wallonie-Bruxelles, la Halle de la Gombe qui ne peuvent pas accueillir nos productions en permanence. Dès lors, nous nous produisons de manière sporadique », a-t-il poursuivi.

Néanmoins, en ce qui concerne la saison actuelle, « un partenariat est envisagé avec le Centre culturel congolais Le Zoo quitte à y présenter, ne fût-ce que deux spectacles par mois », a dit Frederick Ngandu Tshibutu. La cérémonie du 3 décembre a été un premier pas vers ce partenariat à concrétiser.

Ainsi, a précisé le directeur général, le lancement de la nouvelle saison est intervenue dans

un contexte difficile, d'où son organisation hors des murs de la Compagnie Théâtre national congolais. « Compte tenu des difficultés présentes, le bilan de la saison dernière est encourageant car nous avons traversé des moments très pénibles et cela justifie la célébration de l'ouverture de la nouvelle saison dans la salle du Zoo, vu que la salle Mongita, notre propriété, est dans un état de délabrement très avancé ». Pour l'heure, a-t-il renchéri, son institution vit une heureuse expectative, espérant que les démarches menées auprès du gouvernement en vue de la réhabilitation de ses infrastructures aboutissent le plus tôt. « N'oublions pas que nous nous trouvons dans la salle Mongita à ce jour suite à la destruction de notre siège à la faveur du Stade des Martyrs construit sur le site du Complexe Cultrana où était établi notre Théâtre. En échange, l'Etat devait nous construire un autre site, ce qui n'est toujours pas réalisé, c'est là que se situe le nœud du problème », a-t-il conclu.

Nioni Masela

FOOTBALL

Le championnat national direct Ligue 1 fait une pause

La Ligue nationale de football (Linafoot) a annoncé dans une circulaire la suspension jusqu'à nouvel ordre du championnat national Ligue 1 pour des raisons techniques.

La compétition ne reprendra ses droits qu'après le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans que le stade Alphonse-Massamba-Débat va abriter du 8 au 14 décembre.

Le championnat avait changé de leader avant son interruption. Lors de la septième journée, l'AS Otohô a imposé à Bana nouvelle génération (BNG) sa première défaite 2-1. Les tenants du titre comptent désormais seize points, soit deux de plus que l'ancien leader. Auteur d'un début de saison convaincant, l'Interclub (treize points) n'a pas



L'AS Otohô le nouveau leader/DR

pu profiter de la défaite de l'AS BNG pour lui chiper la deuxième place. Cette formation a été surprise par le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) 1-2. Les Aiglons mettent ainsi un terme à une série de

six matches sans victoires, améliorant ainsi leur compteur à six points.

Les Diables noirs ont pu éviter une défaite qui se profilait à Dolisie en faisant jeu égal 1-1 face à l'Athlétic club Léopards. Les

Diablotins (treize points) reviennent à la hauteur de l'Interclub tout comme l'Etoile du Congo. Les Stelliens ont enchaîné à Pointe-Noire en dominant le FC Nathalys 1-0.

Battue 0-1, la Jeunesse

unie de Kintélé (dix points) s'est fait rejoindre au classement par Patronage Sainte-Anne. Les deux équipes se placent devant la Jeunesse sportive de Talangai (neuf points) accrochée par V Club Mokanda 0-0 et l'AC Léopards (neuf points). Le FC Kondzo occupe le 10e rang avec sept points devant le Cara (six points) et V Club Mokanda (cinq points). Comme les Aiglons, l'AS Cheminots a fêté sa première victoire en dominant le FC Kondzo 1-0. Les Cheminots comptent désormais quatre points et remontent à la treizième place devant le FC Nathalys (trois points).

James Golden Eloué

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Luxembourg, 14e journée, 1re division

Differdange est défait à domicile par le Progrès Niedercorn (2-3) après avoir mené de deux buts. Titulaire, Christoffer Mafoumbi n'est pas exempt de tout reproche sur le premier but adverse : sur un centre-tir, il concède un corner évitable. Sur le coup de pied de coin, sa lecture de la trajectoire laisse à désirer.

Abandonné par une défense attentiste, il est impuissant à bout portant (72e) puis trop court à la 89e. Le Racing Union l'emporte sur le terrain de l'Etzella Ettelbrück (1-0). Kablan Ngoma et Godmer Mabouba ont disputé l'intégralité du match.

Entré à la 58e, Herman Moussaki ouvre le score à la 87e pour Dudelange, vainqueur du Victoria Rosport (2-0). L'ancien Caennais, qui avait déjà trouvé le poteau d'un tir de gauche, a débloqué le match de la tête. Au classement, Dudelange est premier avec 39 points, avec 14 longueurs d'avance du Racing Union, 4e.

Differdange est 8e avec 18 points. L'Etzella Ettelbrück est 15e et relégable avec 11 points.

Allemagne, 19e journée, 4e division, groupe Ouest

L'Alemania Aachen prend un point chez le Düren Merzenich (1-1). Sans Exaucé Andzouana, absent.

Angleterre, 20e journée, 3e division

William Hondermarck n'était pas dans le groupe de Barnsley, vainqueur à Peterborough (1-2).

Angleterre, 20e journée, 4e division Hartlepool coule à domicile face à Stockport (0-5). Titulaire,

Christopher Missilou a été remplacé à la pause, à 0-2 pour les visiteurs.

Belgique, 16e journée, 2e division Virton chute encore à domicile face à Lommel (0-1). Remplaçant, Yann Mabella est entré à la 65e.

Ecosse, 17e journée, 2e division Scott Bitsindou a été remplacé à la 32e sur blessure lors du match nul concédé par Arbroath face à Greenock Morton (1-1).

Espagne, 18e journée, 2e division Santander et Jordi Mboula, sorti à la 63e, sont battus à domicile par Lugo (0-1). Le Racing est 18e avec 18 points.

Italie, 15e journée, 2e division Pas de vainqueur entre Cagliari et Parme (1-1). Antoine Makoumbou était titulaire, tandis que Gabriel Charpentier était absent. Sa dernière apparition date du 22 octobre. Parme est 4e avec 23 points, Cagliari est 12e avec 19 points.

National 2, 12e journée

Groupe A

Encore un doublé pour Christopher Ibayi, qui convertit deux penalties aux 32e et 53e lors du match nul concédé par Rouen face au Racing Colombes 92 (2-2). Remplacé à la 66e, l'avant-centre franco-congolais totalise 10 buts cette saison.

Yann Batola était titulaire dans les cages de la réserve de Rennes, tenue en échec par Chartres (2-2).

La réserve de Caen bat Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (1-0). Avec Jason Ngouabi titulaire en défense centrale. Vannes s'incline à Poissy (1-2). Titulaire, Fulgency Kimbembé a été remplacé à la 71e.



Christopher Ibayi célèbre son doublé avec ses coéquipiers (DR)

Groupe B

Wil-Césaire Matimbou est resté sur le banc lors de la victoire de Bobigny sur Saint-Maur (2-1).

Trey Vimalin n'était pas dans le groupe de Fleury, poussé au nul par le Racing Besançon (1-1). Remplaçant, Chris Malonga n'est pas entré en jeu.

Groupe C

Alan Dzabana a été remplacé à la 88e minute lors du succès de Sète sur Hyères (2-0). Son frère Jarel était absent pour le deuxième match consécutif.

La réserve d'Auxerre prend un point à la Duchère (1-1). Victor Mayela, remplacé à la 67e, Ange-Loïc Ngatta, averti à la 40e et Nathanael Bouékou étaient tous trois titulaires au coup d'envoi.

Pythocles Bazolo est entré à la 76e lors du succès de Marignane-Gignac face à l'Olympique Alès (1-0).

John-Christopher Ayina est entré à la 74e lors du match nul entre Evian-Thonon et la réserve de Lyon (1-1).

Groupe D

Trélassac et Exaucé Ngassaki, titulaire, chutent aux Herbiers (1-2).

Bergerac abandonne deux points face à Monts d'Or-Azergues (2-2). Remplaçant, Christopher Bitamou est entré à la 44e.

Titulaire, Chris-Vianney Goteni a été averti à la 88e lors du match nul concédé par Angoulême face à Andrézieux (1-1).

Pas de but entre Vierzon et Sau-

mur. Seul Bovid Itou Ngoua a joué : remplaçant, il a suppléé Grippon dès la 4e minute. Dorian Mayanith, côté Vierzon, et Yann Nowa et Yannis Matingou étaient absents de la feuille de match.

Bourges Foot prend les trois points chez la réserve d'Angers (3-1). Dorian Samba a fait son apparition à la 73e.

Averti à la 3e, Kamal Bafounta a été remplacé à la 56e lors du match nul de la réserve de Lorient chez son club formateur, le FC Nantes (0-0).

Malgré le doublé aux 42e et 76e de son capitaine, Jonathan Abonckele, le Stade Bordelais s'incline à domicile face à Romorantin (2-4).

Camille Delourme



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE.
Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N°040/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2022- RELANCE



Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de référence pour la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour chaque chaîne de valeurs ciblée par le PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'élaboration d'un manuel de référence pour un système de gestion environnementale et sociale adapté aux entreprises agricoles pour chaque chaîne de valeurs tout en garantissant que les politiques environnementales nationales et celles du bailleur sont adéquatement prises en compte, et que les activités des entreprises sont en conformité avec ces politiques. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Identifier et décrire les éléments constitutifs du SGES qui doivent être interconnectés, de manière à aider à évaluer, à contrôler et à systématiquement améliorer la performance environnementale et sociale de l'entreprise; (2) Rédiger

un manuel pour chaque chaîne de valeurs et (3) Assurer la formation des utilisateurs.

3. La mission se déroulera sur une période maximale de 60 jours, à compter de la signature du contrat. Elle se déroulera en République du Congo : Brazzaville et les départements ciblés (Plateaux, Bouenza, Pool) et au siège du consultant. Les ateliers de validation du document de base sur le manuel et de formation des utilisateurs se dérouleront dans les départements.

4. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues).

5. Les qualifications et expériences du consultant individuel requises se présentent comme suit :

-Avoir un diplôme d'enseignement supé-

rieur minimum BAC+5 dans le domaine des sciences de l'environnement, du développement social, de la gestion des ressources naturelles ou disciplines équivalentes;
-Avoir une expérience d'au moins 10 ans en gestion environnementale et sociale dont cinq (5) ans en évaluation environnementale et sociale;
-Avoir réalisé au moins deux (02) missions similaires de rédaction des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale avec succès durant les cinq (5) dernières années pour des projets financés par les bailleurs internationaux (BAD, Banque mondiale, AFD et autres);
-Avoir animé au moins deux (02) ateliers de formation ou de renforcement des capacités dans le cadre de l'appropriation des manuels de référence pour un système de gestion environnementale et sociale ou dans des missions similaires.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront par comparaison des CVs conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de référé-

nces) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

8. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°040/MPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN MANUEL DE RÉFÉRENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (SGES) POUR CHAQUE CHAÎNE DE VALEURS CIBLÉE PAR LE PRODIVAC. », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél: (242) 06 612 76 84/06 858 92 75/04 464 31 31
E-mails : prodivaccongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le,
06 décembre 2022**

**Le Coordonnateur du PRODIVAC
Benoît NGAYOU**

Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N°039/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2022- RELANCE

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200006402

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat de prestation de services d'un Consultant individuel chargé de l'élaboration d'un Manuel de Suivi Environnemental et Social du PRODIVAC.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (i) la description des arrangements institutionnels en matière de gestion environnementale et sociale du PRODIVAC (ii) l'établissement des procédures techniques spécifiques de gestion environnementale et sociale, (iii) la préparation des termes de référence types pour les différents outils prospectifs de gestion préventive et anticipative (étude d'impact environnemental et social: Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), Audit environnemental et social, plan de mise en conformité et inspection environnementale) et la préparation des modèles des documents suivants: fiche de déclaration d'impact, liste de vérification pour le tri des projets, formulaire de screening par type d'activité (infrastructure, agriculture, pisciculture, pêche, maraîchage, élevage, transformation), liste de vérification des mesures types d'atténuation, rapport d'inspection envi-

ronnementale, rapport mensuel de contrôle, rapport de réception environnementale et sociale de chantier, compte rendu mensuel de l'entreprise ou du prestataire, rapport de suivi-environnemental et social, procédures de traitement des questions foncières et d'indemnisation, rapport d'analyse des études d'impacts environnemental et social ainsi que les grilles d'analyse et mécanisme de gestion des plaintes. En complément, les services suivants seront requis afin de faciliter la mise en œuvre du projet : (iii) la préparation d'un Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides du projet et (iv) le cadrage des sous-projets prévus pour 2022 et 2023 et la préparation des EIES spécifiques.

Le Contrat est prévu pour une durée de soixante (60) jours.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation d'au moins deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions, et (iii) copies de diplômes ou attestations pertinents).

4. Les qualifications et expériences requises du consultant individuel se résument comme suit :

-Avoir un diplôme supérieur minimum (BAC+5 au moins) dans les domaines de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles ou disciplines équivalentes;

-Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'élaboration ou révision des manuels de suivi environnemental et social des projets des bailleurs de fonds internationaux sur la mise en place des plans et politiques en sauvegarde environnementale et sociale;

-Avoir réalisé au moins deux (02) des missions similaires de rédaction des manuels ou de lignes directrices de gestion et suivi environnemental et social avec succès durant les cinq (5) dernières années pour des projets financés par les bailleurs internationaux ou autres missions similaires à la présente sur le plan technique et d'échelle comparable;

-Disposer d'au moins 5 ans d'expériences relatives aux activités de surveillance environnemental et social sur des projets financés par les bailleurs (BAD, Banque mondiale, AFD et autres) serait un atout;

-Avoir animé au moins deux (02) ateliers de formation ou de renforcement des capacités dans le cadre de l'appropriation des manuels de suivi environnemental et social;

-Avoir la maîtrise des directives et procédures des projets et programmes financés par les bailleurs (BAD, Banque mondiale, AFD et autres) serait un atout.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux Règles et Procédures relatives à la Sélection de Consultants, édition de Mai 2008,

révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 16 h00, heure locale (TU+ 1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2022 à 12 heures (heure locale) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°039/MPIR/UCP-PRODIVAC 2022/ RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE L'ÉLABORATION D'UN MANUEL DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PRODIVAC » à l'adresse ci-après :

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

Sise n° 12 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez, Brazzaville-Congo
Tél: (242) 06 612 76 84/04 464 31 31/ 06 450 52 70;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com/
pat.2016.otonghos@gmail.com.

**Fait à Brazzaville le, 06 décembre 2022.
Le Coordonnateur du PRODIVAC**

Benoît NGAYOU. -

MONDIAL 2022

Le Brésil retrouve Neymar et le football samba, pour Pelé

Toujours pas de surprise dans ces huitièmes de finale du Mondial 2022, le Brésil a surclassé la Corée du Sud (4-1) et enregistré le retour de Neymar, lundi à Doha, pour rejoindre la Croatie en quarts.

La «Seleção» a joué comme un favori, marquant quelques buts délicieux, et son entorse de la cheville ne fait plus souffrir «Ney». Il a pu orienter son pied au dernier moment, comme il sait si bien le faire, pour marquer un penalty (13e mn) qui le rapproche à une unité de Pelé, meilleur buteur de l'histoire de la «Canarinha» (76 contre 77).

Hospitalisé, «O Rei» avait annoncé qu'il regarderait ses héritiers depuis sa chambre. Ils lui ont rendu hommage sur la pelouse au coup de sifflet final, déployant une longue banderole bleue avec en coin sa fameuse célébration en finale 1970, le poing levé.

Pelé les a vu réciter une mi-temps un football samba digne des plus beaux jours du «futebol».

Le penalty n'entre pas dans ce registre, il provient d'un bien léger contact du milieu défensif Jung Woo-young sur Richarlison, sifflé par le Français Clément Turpin.

Nouveau but «brésilien» de Richarlison

Kim Seung-gyu a bien essayé de déstabiliser le meilleur exécuteur des 11 m du monde en se déplaçant sur sa ligne comme un gardien de babyfoot, mais le Parisien l'a tranquillement berné.

C'était déjà le deuxième but pour le Brésil. Dès la 7e mn, Raphinha a déposé Hwang In-beom d'un crochet, son centre n'a pas trouvé preneur dans la boîte, mais sur les bords est arrivé jusqu'à Vinicius,



Credit photos : Odd Andersen/AFP Pablo Porciuncula/AFP

qui a pris son temps pour ajuster le goal.

En un quart d'heure le match était plié. Avec «Ney» et «Gros nez», le Brésil était trop fort pour la Corée du Sud.

«Big Nose», le surnom de Richarlison en Angleterre, a ciselé un but «brésilien», une série de jongles de la tête devant Hwang In-beom enchaînés d'un jeu en triangle avec Marquinhos et Thiago Silva pour aller marquer (29e).

Déjà contre la Serbie, le buteur de Tottenham avait signé un retourné d'anthologie. Le buteur samba

(trois buts au Mondial) a deux hits dans les charts pour le titre de plus beau but de la Coupe du monde.

Que la charnière Marqui-Thiago Silva se soit trouvée aux avant-postes pour servir ce double appui à Richarlison dit beaucoup de l'élan offensif de cette équipe.

Longtemps muette contre la Suisse (1-0 en fin de match), stérile contre le Cameroun après avoir été remaniée (défaite 1-0), elle a enchanté les spectateurs du stade 974.

Les joueurs sont allés danser avec

leur sélectionneur, Tite, pour fêter ce but.

Le quatrième but n'est pas mal non plus, avec un décalage de Neymar pour Vinicius, et une subtile passe en louche du Madrilène pour Paqueta, surgi de derrière (36e mn).

Son sans but

Désarçonnés par cette entame de cauchemar, les «guerriers taeguk» n'ont répliqué que par Hwang Hee-chan, deux fois dangereux (17e, 32e mn). La star Heung Minson a manqué sa seule occasion

(47e mn) et quitte le Mondial sans le moindre but.

Paik Seung-ho a sauvé l'honneur d'une magnifique frappe de 30 m (76e mn). La Corée du Sud sort sur une mauvaise note mais a réussi son tournoi avec ce troisième 1/8 de finale, après 2002 (demi-finale) et 2010, et une victoire de prestige sur le Portugal de Cristiano Ronaldo (2-1). Le sélectionneur Paulo Bento a annoncé qu'il arrêterait sa mission après quatre ans.

En seconde période, le Brésil était moins percutant, préservant ses forces pour la Croatie, qu'il a battue deux fois en deux rencontres en Coupe du monde, en 2006 (1-0) et en 2014 (3-1), à chaque fois en poules.

Tite a économisé Eder Militao, faisant entrer Daniel Alves (63e mn), 39 ans et sept mois, qui a allongé son record d'ancienneté pour un Brésilien en Coupe du monde.

Alves, auteur d'une jolie volée (89e mn), était déjà sur le terrain au Mondial 2010 quand le Brésil avait croisé l'autre Corée, du Nord, pour une victoire 2-1 à l'Ellis Park de Johannesburg par un froid glacial.

Enfin le sélectionneur a même offert quelques minutes au troisième gardien, Wewerton, entré à la place d'Alisson (80e mn), pour que tous ses portiers aient joué à la Coupe du monde, après Ederson contre le Cameroun. Tite soigne la vie de groupe, pour aller le plus loin possible.

AFP

La Croatie se sort du piège japonais

Sans être flamboyants comme leur surnom le suggère, les vice-champions du monde croates ont battu de justesse les Japonais aux tirs au but (1-1, trois tirs au but à un) lundi et rallient les quarts de finale du Mondial.

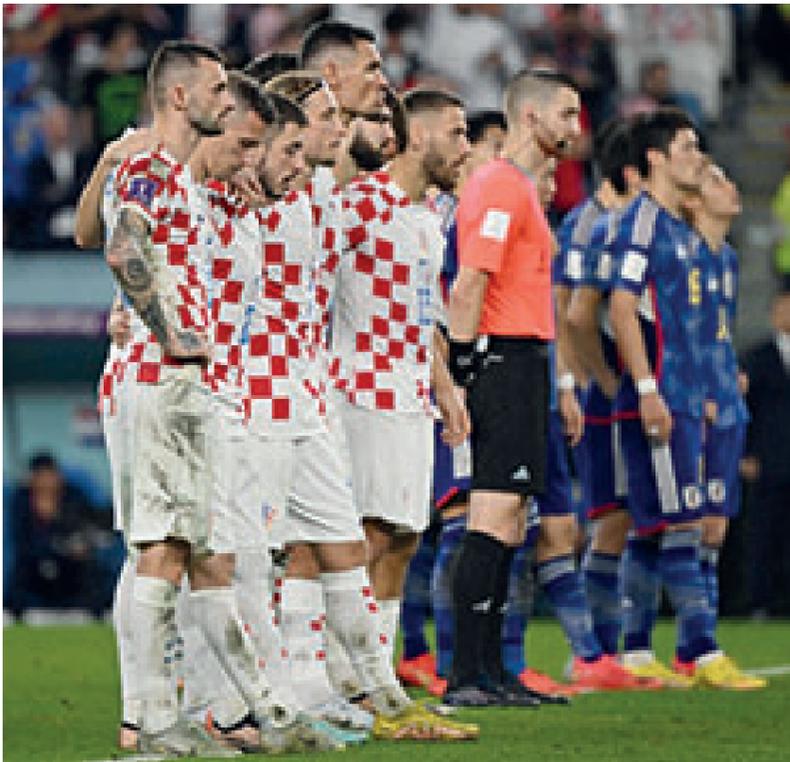
La «Vatreni» (les Flamboyants) a usé de son expérience contre les valeureux japonais, qui ont fait jeu égal dans l'ensemble du match et auraient pu atteindre les quarts de finale pour la première fois de leur histoire.

Au stade suivant, la Croatie retrouvera vendredi à 16h00 le Brésil, qui a battu la Corée du Sud dans la soirée.

Un tir au but décisif d'Andrej Kramaric a permis aux Croates de s'imposer à l'issue de ce match indécis, et au sélectionneur Vlatko Dalic de souffler, au Stade al-Janoub de Doha.

Dalic peut, d'ailleurs, remercier son gardien Dominik Livakovic, qui a détourné trois tentatives nippones lors de la séance de tirs au but.

La rencontre avait pourtant bien mal débuté pour la Croatie, bousculée par le pressing intense et l'envie des Japonais. Ce sont, d'ailleurs, les «Blue Samurai» qui ont ouvert le score après plusieurs tentatives infructueuses, concrétisant leur



Credit photos : Andrej Isakovic/AFP

domination.

Après un centre rentrant de Ritsu Doan dans la foulée d'un corner joué à trois, le capitaine Maya Yoshida a dévié le ballon

que Daizen Maeda, à l'affût, a repris pour ouvrir la marque (43e mn).

Sans le sabre ni l'armure des samourais mais avec vitesse,

détermination et courage, les Japonais ont alors pris la mesure de leur adversaire.

Comme en 2018

Mais l'ailier de Tottenham, Ivan Perisic, a permis aux siens d'égaliser d'une tête croisée bien placée, après un centre du défenseur central Dejan Lovren. Tous deux titulaires lors de l'épopée au Mondial-2018, les anciens (33 ans) ont alors montré la voie qu'a empruntée Kramaric, également dans l'équipe en Russie, en marquant le tir au but décisif.

Par son scénario, cette victoire ressemble beaucoup au parcours des Croates lors de la Coupe du monde 2018 : ils avaient battu le Danemark aux tirs au but en huitième, puis la Russie de la même façon en quart avant de disposer de l'Angleterre en prolongation en demi-finale.

Omnipotent en 2018, le capitaine Luka Modric, attendu, à 37 ans, comme le guide de l'équipe au damier rouge et

blanc pour sa dernière compétition en équipe nationale, n'a pas pesé sur la rencontre.

Le milieu du Real Madrid a bien été muselé dans l'entrejeu par les Blue Samurai. Il ne s'en est libéré qu'à l'heure de jeu, lorsqu'il a décoché une belle demi-volée détournée par Shuichi Gonda (63e mn).

Cette victoire au bout du suspense permet aux joueurs de Dalic d'entretenir l'espoir de conquérir le titre mondial qui leur a échappé en Russie. «Nous essayons, nous avons eu des opportunités, je suis toujours un optimiste», avait expliqué le sélectionneur avant le match. «Il y a 4 millions de Croates, et ce que l'on a réalisé ces dernières années est un miracle», ajoutait-il.

Il n'y a pas eu de miracle au Stade al-Janoub mais bien un soulagement, et il en faudra plus pour disposer au prochain tour de l'ogre brésilien, qui a éliminé la dernière équipe asiatique encore en lice, la Corée du Sud.

AFP

COMMERCE

Un nouveau « Mall » inauguré à Brazzaville

Implanté en plein cœur du centre-ville de la capitale congolaise, Leila Mall a été officiellement ouvert au public le 5 décembre, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et de quelques membres du gouvernement.

Construit sur les décombres de l'ancienne société « SCKN », Leila Mall est un centre commercial d'une superficie de 8 500 m² qui vient de voir le jour grâce à l'expertise de la société SCI Immoinvest, promotrice du projet, faisant partie du groupe Burotop MBTP et ce, en moins d'une année et demi. « On était loin de penser un seul instant que sur les décombres de l'ancienne SC Cayenne naîtrait ce joyau. A l'époque, c'était déjà difficile et il a fallu au chef de l'Etat d'inventer un modèle économique pour la reconstruction du pays et de Brazzaville. Au départ, ce n'était qu'avec les fonds publics mais petit à petit, le secteur privé a repris confiance dans les investissements et a participé à la modernisation de la ville. Ce Mall est une manière d'ouvrir le Congo au monde et de faire venir le monde vers le Congo. Je ne peux que soutenir ces efforts du secteur privé », a laissé entendre le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Avec ces sept enseignes dont deux franchises internationales, à savoir Paul et Mango, ce site marchand est un projet qui s'inscrit dans une volonté de soutien des efforts des pouvoirs publics de création d'emplois, de relance de la croissance économique nationale et de participation réelle au développement et à l'émergence du pays. A en croire Nicolas Marouni, président de l'association



Anatole Collinet Makosso coupant le ruban symbolique au côté de Issa Attye DR

des commerçants de Leila Mall, ce centre commercial c'est à peu près 1000 emplois avec une main d'œuvre considérable locale estimée à près de 90%.

Pour Issa Attye, promoteur de Leila Mall, c'est une joie et une fierté du groupe MBTP, en Afrique depuis cinquante ans et au Congo depuis vingt ans, de contribuer à relever l'attractivité économique et rehausser le niveau de la qualité de l'industrie

touristique. « On entend dire que ce n'est pas facile de faire des affaires au Congo, aujourd'hui, je tiens à dire que ce n'est pas vrai et j'en suis témoin. Même si tout n'est pas rose, je peux affirmer qu'on a été soutenu et les conditions ont été en notre faveur pour pouvoir réaliser cet ouvrage. Merci monsieur le Premier ministre et votre gouvernement », a-t-il confié.

Au nombre des enseignes de

cette galerie commerciale, certaines sont familières du marché congolais comme le Comptoir d'électricité du Congo, société nationale spécialisée dans le domaine de la distribution de matériel agréé et des installations électriques ; Sada motors, au Congo depuis deux ans, qui est une compagnie africaine de distribution automobile et de service après-vente, représentant des grandes marques ; la Maison Kabalan Plus,

lancée il y a peu à Pointe-Noire et maintenant à Brazzaville, qui propose des biens d'ameublement, du mobilier de bureau, la décoration intérieure, l'aménagement jardin.

En parallèle, c'est une première à Brazzaville pour d'autres enseignes, comme Star foods qui est dans la distribution alimentaire, Kyra qui est positionnée en parfumerie et cosmétique, Mango dans le prêt-à-porter pour femme et Paul dans la pâtisserie et restauration rapide. « On est heureux de faire partie de ce Mall car nous souhaitons avoir un grand espace, bien positionné pour écouler nos articles. A l'avenir, nous souhaitons également collaborer avec les artisans et entrepreneurs locaux afin de soutenir la production made in Congo et leur permettre de commercialiser leurs produits dans notre espace », a indiqué le responsable de Star foods, Suresh Dasani.

« Je suis ravie de l'implantation de Leila Mall qui vient renforcer le nombre de galeries commerciales à Brazzaville. Plus il y a d'espaces d'achat, plus le prix sera revu à la baisse. Ce qui profite évidemment à la population. L'avantage avec ce genre d'espace c'est qu'on retrouve aussi bien du sucre, du parfum, des vêtements et chaussures, que des objets de décoration, de l'automobile, l'électroménager et biens d'autres produits et services en un seul espace », a partagé une Brazzavilloise.

Quentin Loubou et Jessica Atipo

INCENDIE SUR LE FLEUVE CONGO

D'énormes dégâts enregistrés

Un mort, une dizaine de baleinières ravagées, des milliers de fûts de carburant et des tonnes de ciment consumés, tels sont, entre autres, les dégâts enregistrés au terme de l'incendie qui s'est déclaré le 5 décembre au port privé de Yoro à Mpila, sur le fleuve Congo.

Après le drame, l'heure est au bilan. Même si l'enquête suit son cours, des témoignages font état d'une dizaine de baleinières ravagées. Les pertes en vies humaines ne seraient à écarter, à en croire un témoin. « Si c'était la nuit, cela devait être compliqué pour nous les riverains. Dans certaines baleinières, il y avait des femmes avec des enfants mais nous ne savons pas s'ils en sont sortis ou pas. Jusqu'à présent, nous ne savons pas s'il y a eu des pertes en vies humaines. Il s'avère que le tout est parti d'une femme qui préparait dans une baleinière au fond là-bas », a témoigné Jean Didier, un riverain dont l'incendie s'est déclaré devant lui.

Selon Henri, un autre témoin, le feu est parti de la baleinière « Aigle » qui dessert la ville de Ngemina (Bandundu), en République démocratique du Congo. « Aigle » est une grande baleinière qui avait beaucoup de gens, quant aux autres embarca-



La ministre visitant le site/Adiac

cabinet médical situé à quelques mètres du lieu du sinistre. Plus de 24 heures après, elle est toujours émue et n'arrive pas à expliquer ce qui s'est réellement passé. « Nous avons tout perdu, c'est difficile pour nous », a expliqué sa maman.

Une femme qui a perdu toute sa marchandise est admise dans un

La population appelée à la prudence

La ministre de l'Environnement,

du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, qui a visité le site le 6 décembre en compagnie du directeur général du port autonome et port secondaire de Brazzaville et de l'administrateur-maire de Talangai, s'est dite préoccupée par les questions environnementales. « Sur le plan environnemental, nous déplorons tous ces grands dégâts qui affectent les ressources halieutiques en mettant en péril les citoyens de Brazzaville qui ont l'habitude d'en consommer. Nous attirons l'attention des citoyens, tant que le site n'a pas été dépollué, il faut être prudent dans la consommation des ressources halieutiques le long de notre berge du fleuve Congo », a-t-elle invité.

Selon elle, des prélèvements sont en cours pour déterminer l'impact réel en termes de pollution. L'étape suivante consistera à enlever tous les déchets qui sont dérangeants à l'œil. Profitant de cet événement triste, Arlette Soudan Nonault a rappelé la nécessité de respecter les règles en vigueur dans le pays concernant l'occupation durable des berges ou des sources d'eau. « Aujourd'hui, nous ne déplorons pas de pertes en vies humaines, mais nous aurions pu en déplorer parce qu'il y a une

lourde responsabilité des citoyens qui, au mépris de toute réglementation, transportent de façon illégale le carburant sur le fleuve et Dieu seul sait combien de litres s'échappent de ces fûts et de ces embarcations de fortune, polluant ainsi cette source d'eau, le fleuve Congo », a-t-elle dénoncé.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a, par ailleurs, annoncé la tenue d'une réunion interministérielle afin de trouver de solutions à ce sinistre qui aurait pu être évité si les différents acteurs ayant la charge de diriger ou de préserver le port avaient pris leurs responsabilités en main. « Aujourd'hui, nous sommes tous interpellés, je pense que l'heure est venue maintenant pour retrouver les manches afin de trouver une solution collective. Pour notre part, nous y veillons et nous travaillerons dans le cadre de l'interministériel avec tous les services déconcentrés. Nous sommes à pied d'œuvre pour trouver très rapidement des solutions à cette pollution profonde », a conclu Arlette Soudan Nonault. Notons que le feu est parti d'un port privé. Mais, selon des témoignages, les différents services de l'Etat en perçoivent des taxes.

Parfait Wilfried Douniama